

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANOUADA TRAITEUR »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot  
107, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANOUADA TRAITEUR »

Objet : SERVICES TRAITEUR - EVENEMENTIEL-  
RESTAURATION- COMMUNICATION- LIVRAISON- LOCATION  
SERVICE TRAITEUR- FOURNITURE DE BUREAU. .Et pour la  
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot  
107, Ilot 05

Dirigeant(s) Mme BOLI GNEPLE LIDY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04303 du 17/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29870/GTCA/RC/2023 du 17/04/2023

